

Motion de défiance à l'égard de la seconde proposition de la SNCB sur le Plan de Transport 2014.

Les partis politiques représentés au sein du Conseil Provincial de la Province de Luxembourg, les Organisations Syndicales actives sur le territoire de la Province de Luxembourg (CSC – Transcom, CGSP), veulent réagir d'une voix unique à la présentation par la SNCB le 23 juin dernier, de la dernière mouture du Plan de Transport 2014 – 2017.

La présentation de cette nouvelle version du Plan de Transport ne répond à aucun moment aux attentes des citoyens de la Province de Luxembourg. L'argumentation présentée : adaptation des horaires, réduction des amplitudes, diminution du nombre de trains, au bénéfice du plus grand nombre, ne prend pas du tout en compte les spécificités rurales de la Province de Luxembourg.

Dans cette nouvelle version, les remarques et suggestions formulées par les Elus Luxembourgeois, n'ont trouvé aucun écho auprès de la SNCB, et sont restées « lettre morte ». Ce document, présenté au Ministre JP Labille le 7 mai 2014, et retravaillé pour être très précis sur les attentes des citoyens luxembourgeois, reprenait les points les plus cruciaux, au centre des préoccupations des usagers du rail :

1° Possibilité pour les usagers de monter dans les trains qui circulent « à vide ».

Ce point a été complètement ignoré ou évité par la SNCB lors de son roadshow. La logique d'Infrabel qui impose deux prix de sillon en fonction de la charge ou non des trains n'a jamais été expliquée, et est dès lors plus que difficilement compréhensible.

2° La problématique du transport scolaire

La seule préoccupation de la SNCB est le nombre de voyageurs par train, et ne tient absolument pas compte de l'aspect social, citoyen et responsable dans l'éducation des enfants, ni du service à rendre aux étudiants impactés et à leurs familles. Il est inconcevable de laisser des enfants sans surveillance pendant une longue période sur un quai de gare. La SNCB s'écarte de sa mission de service public, au seul bénéfice de la recherche de rentabilité.

3° Les trains en heure de pointe et l'amplitude horaire

La SNCB a répondu de manière partielle, et très fragmentaire aux préoccupations luxembourgeoises. La suppression, ou le déplacement de certains trains incitera à coup sûr les usagers actuels à réfléchir

au futur qu'ils vont donner à leur mobilité. Le manque de vision à long terme, le désintérêt pour la captation de nouveaux usagers va appauvrir le public potentiel à l'utilisation du rail comme mode principal de transport domicile/lieu de travail. Il n'y a pas d'adéquation entre l'offre de transport proposée et la demande des usagers pour rejoindre en temps et en heure leur destination.

Face au manque de réponses à leurs préoccupations, les Elus de la Province de Luxembourg, et les organisations syndicales souhaitent rouvrir le débat sur la nécessité de présenter des solutions spécifiques et particulières aux problèmes spécifiques et particuliers de la population rurale de la Province de Luxembourg.

En effet, les particularités de la Province de Luxembourg, sa ruralité, la faiblesse de sa densité de population, la faiblesse du réseau ferroviaire ne doivent pas faire de ses citoyens, des usagers du rail ayant droit à un service inférieur à celui rendu dans les autres provinces. Dans le cadre de missions de service public, les citoyens luxembourgeois ne doivent pas bénéficier de traitement différencié et dévalorisé en fonction de leur localisation géographique. Les citoyens luxembourgeois sont très largement pénalisés à partir du moment où la logique SNCB est une logique purement économique, et au service du plus grand nombre.

La non-volonté de s'engager dans une logique de construction et de développement, de s'engager dans le renforcement des axes principaux (Axe 3 Bruxelles –Luxembourg et Dorsale Wallonne Tournai – Liège), est au détriment des usagers actuels, et ne permettra en rien de capter de nouveaux usagers. On ne retrouve aucune vision à moyen ou long terme dans le Plan de Transport présenté. Le risque réel est de voir les citoyens luxembourgeois se désintéresser du rail, et de voir à l'horizon 2018 de nouvelles restructurations, et un autre désengagement de la SNCB sur le territoire de la Province de Luxembourg. Nous souhaitons aussi attirer l'attention sur les risques de perte d'emploi à terme, tant pour les personnels de la SNCB qu'Infrabel suite à ce désengagement.

Nous avons la crainte que le rail en Province de Luxembourg ne vive ses dernières années.

Les Elus de la Province de Luxembourg et les organisations syndicales souhaitent donc pouvoir rencontrer les décideurs de la SNCB pour évoquer ces différents points, et obtenir des solutions spécifiques aux problèmes spécifiques de la Province.